



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## moyens de paiement

Question écrite n° 18178

### Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la gratuité des services bancaires en France. La France est le seul pays de l'Union européenne où les chèques ne sont pas facturés aux clients. Or, la mise en service de l'euro risquerait d'entraîner la suppression de cette gratuité causant ainsi un préjudice aux usagers des services bancaires français. En conséquence, il souhaiterait connaître ses intentions sur ce sujet.

### Texte de la réponse

La question de la tarification des services bancaires et notamment de la facturation des chèques par les établissements de crédit n'a pas de lien avec l'introduction de la monnaie unique en France au 1er janvier 1999. En revanche, l'arrivée de l'euro et le développement des nouvelles technologies constitueront un puissant élément d'unification des marchés financiers en Europe, ce qui contribuera au développement des opérations transfrontalières et de la libre prestation de services financiers, au bénéfice des consommateurs qui seront ainsi en mesure de comparer effectivement les conditions des opérations financières au sein de la zone euro. Soucieux que cette évolution n'aboutisse pas à une dégradation globale de l'équilibre de la relation de la clientèle avec les banques, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a confié à M. Ullmo, conseiller-maître à la Cour des comptes, une mission de réflexion sur la définition d'un nouveau partenariat entre les banques et leurs clients. Celui-ci doit en effet être naturellement profitable, renforcer la protection des personnes les plus fragiles et créer les conditions d'un équilibre satisfaisant, équitable et durable. Les conclusions de ce rapport seront prochainement examinées par le comité consultatif du Conseil national du crédit et du titre.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Dupilet](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18178

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 août 1998, page 4376

**Réponse publiée le :** 7 septembre 1998, page 4916